

Madame, Monsieur,

Comme tous les ans, nous vous adressons le bulletin annuel qui vous permet d'avoir les informations utiles au quotidien.

Attention, cette année la mairie déménage dès le printemps. Vous nous retrouverez désormais au 3, rue Montgillard dans des locaux accessibles et fonctionnels.

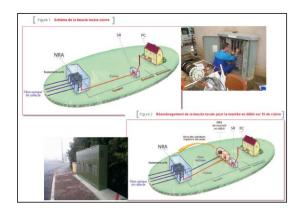
Des compléments d'informations sont disponibles sur notre site internet <u>www.gevigney-mercey.fr</u> ou sur notre page facebook <u>www.facebook.com/GevigneyMercey</u>

Bonne lecture.

Le conseil Municipal Le Maire

Réalisation 2016

Internet : mise en service du haut débit :



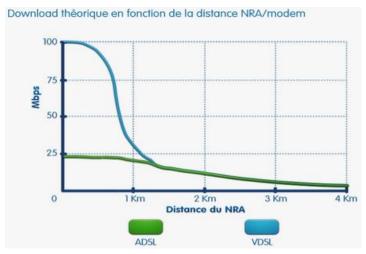
La fibre optique a été mise en service en mars 2016, elle permet de supprimer les pertes de débit causées par le réseau en cuivre reliant Jussey à Gevigney-Mercey.

Pour cela, une armoire a été installée au niveau du carrefour de la route d'Augicourt et de Jussey afin de reprendre le réseau cuivre France Télécom existant.

Notre commune bénéficie depuis la mise en service de cette armoire, d'une montée en débit qui utilise la technologie du VDSL 2. Les débits moyens sont de 40 à 80 Mb/s sur Gevigney et 15 à 20 Mb/s sur Mercey



Pensez à appeler votre fournisseurs pour mettre à jour votre abonnement et/ou changer votre box internet afin de bénéficier pleinement de cette nouvelle technologie. Seulement Orange et Free se sont installés sur notre commune.



Vous pouvez effectuer un test de débit sur www.degrouptest.com et vérifier s'il a augmenté.

Les anciens débits se situaient entre 4 à 9 Mb/s sur Gevigney et entre 0,5 à 2 Mb/s sur Mercey.

Le coût de ces travaux est pris en charge par la Communauté de Communes qui cotise auprès du Syndicat mixte Haute Saône Numérique à hauteur de 9 € / an / habitant pendant 10 ans.

Vente d'un terrain :



La commune vient de vendre son dernier terrain communal constructible à l'extrémité de la rue de la Grapotte. D'autres terrains seront peut-être un jour constructible dans ce secteur.

Pour cela, une révision longue et coûteuse du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera nécessaire.

Eclairage du chemin piéton :

Un chemin piétonnier a été réalisé en 2015 afin de sécuriser le déplacement des piétons entre Gevigney et Mercey.

5 ensembles d'éclairage public équipés chacun d'un luminaire à LEDS d'une puissance modulable de 4 à 42 W ont été installés pour pouvoir utiliser ce sentier la nuit.



	Montant des travaux	Type de subvention	Subvention obtenue	Reste à charge de la commune
		DETR	9 687,25 €	
Chemin	Chemin Conse		3 999 €	
piéton	35 935,80 € HT	Conseil Départemental (voirie)	5 315 €	28 223,67 € HT
		Parlementaire 3 000 € (député)		
Eclairage	19 052,13 € HT	SIED 70	4 763 €	

Porte du cimetière :

Une porte donnant directement accès au cimetière depuis le parking a été ouverte bénévolement par François CARTERET.

Nous le remercions pour ce travail qui facilitera le quotidien de chacun des habitants.



Voirie:



Des travaux de création de voirie ont été réalisés rue sous les Graviers pour un montant de 7 467 € HT.

Une subvention de **17,53** % attribuée par les Conseillers Territoriaux de notre canton a été obtenue, afin de financer ces travaux.

Optimisation de l'éclairage public :

Le Syndicat Intercommunal d'Energie du Département (SIED 70) s'est engagé dans l'appel à projet du Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte.

Après s'être porté candidat, notre commune a été retenue et subventionnée à **73** % pour diminuer ces consommations d'éclairage public.

Pour cela, les vieux lampadaires le long du stade et aux abords de l'entreprise Sograydis ont été remplacés par des ensembles à Leds moins énergivores.



Nature des travaux	Montant des travaux	Type de subvention	Subvention obtenue	Reste à charge de la commune
Optimisation de	15 604,69 € TTC	TEPCV	4 682,25 €	3 852,95 €*
l'éclairage public	13 004,03 € 110	SIED 70	7 118,67 €	3 632,33 €

^{*} avec FCTVA déduit récupéré 2 ans après les travaux

Travaux d'embellissement et de démolition aux abords de la mairie :

Le département avait prévu la réfection du carrefour de l'église mais vu le mauvais état de la rue de Jussey, ils ont décidé de compléter leur programme de travaux. Par conséquent, la chaussée ne pouvant plus être touchée avant plusieurs années, il a été décidé sur ce secteur :

- de mettre en séparatif le réseau d'assainissement ;
- de renouveler la conduite d'eau ;
- de réaliser l'enfouissement des réseaux aériens existants ;
- de finir la sécurisation de la traversée aux abords de la mairie.



Les travaux sur les réseaux ont été réalisés par l'entreprise FAUCOGNEY.

Un travail de coordination a été nécessaire pour pouvoir réaliser dans une période très courte la totalité de ces travaux.

L'ancienne Boulangerie, la maison "BOUDOT" et l'ancien local PTT ont été démolis par l'entreprise POISSENOT.

Celle-ci a laissé la place à un aménagement piétonnier permettant une sécurisation du secteur.



Nature des travaux	Montant des travaux	Prise en charge	Subvention obtenue	Reste à charge de la commune
Réfection de la chaussée en enrobé		Prise en charge intégral	e par le départeme n	t
Réfection de la chaussée rue Montgillard et grande rue	7 789,11 € HT	Conseil Départemental	1 365,43 €	6 423,67 € HT
Rénovation de la conduite d'eau	18 975,48 € HT	Prise en charge intégrale par le Syndicat des Eaux avec une subvention de 50 % par le Conseil Général		
Mise en séparatif du réseau d'assainissement	25 801,63 € HT	/	/	25 801,63 € HT
Enfouissement des réseaux	34 098,93 € TTC	SIED 70	20 168,66 €	12 636,62 €*
Sécurisation et marquage	2 668 € HT	Conseil Départemental	1 919,86 €	784,14 € HT
Démolition et aménagement piétonnier	22 454,45 € HT	et DETR	11 687,83 €	10 168,22 € HT

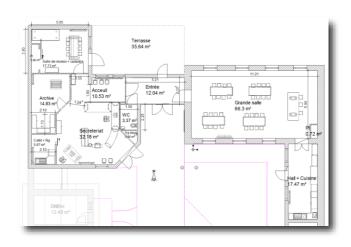
^{*} avec FCTVA déduit récupéré 2 ans après les travaux

Déplacement de la mairie :

Afin de rendre accessible la mairie aux personnes handicapées, il a été décidé de déplacer la mairie dans l'école de Gevigney. L'école ayant fermé en juillet 2015 suite à la construction du nouveau groupement scolaire d'Aboncourt-Gesincourt.

L'ancienne école maternelle disposait de 2 grandes salles.

A l'ouest, dans la partie la plus récente, la mairie a été réalisée. A l'est, une salle polyvalente (mariage, réunion de conseil, etc.) de 65 m² équipée d'une cuisine intégrée pourra être louée pour diverses manifestations.





Les travaux ont été intégralement réalisés par des entreprises locales :

- Placo, Plomberie et isolation Jean-Paul RICHARDOT
- Menuiserie MIGNARD LEBRUN
- HGE Electricité Sébastien HERNANDEZ
- Carrelage Fabien GOUDOT
- Chaufferie MAGNEN
- Ebenisterie BERGEY

Vous nous retrouverez désormais dans des locaux accesibles, fonctionnels et confortables au 3, rue Montgillard d'ici quelques semaines.

Nature des travaux	Montant des travaux	Type de subvention	Subvention obtenue	Reste à charge de la commune
		DETR	23 220 €	
Réhabilitation de l'ancienne école en		Parlementaire (sénateur)	9 000 €	
mairie et Salle Polyvalente	67 600 € HT	Conseil Départemental (accessibilité)	3 802 €	27 740 € HT
1 Olyvalence		Conseil Départemental (salle polyvalente)	3 838 €	

A venir en 2017

Maisons seniors:

Ce projet initié en 2008 par la communauté de communes des Vertes Vallées a commencé fin 2016. Le permis de construire comprend la construction d'un bâtiment contenant 5 logements seniors et un parking de 9 places dont une place handicapée.

Ces logements seniors sont soutenus financièrement par :

- l'ADAPEI
- la communauté de communes à hauteur de 17 000 €
- la commune à hauteur de 21 000 €

La mise en service est prévue pour fin 2017.





Les travaux sur les réseaux ont été réalisés par l'entreprise CARSANA.

La remise en état de la rue Charrière Peingey sera réalisée en même temps que le parking de la maison des seniors prévu **vers septembre 2017.**

Nature des travaux	Montant des travaux	Prise en charge	Subvention	Reste à charge de la commune
Construction des logements seniors	Prise en charge par Habitat 70 avec une participation des collectivités			21 000,00 €
Renforcement de la conduite d'eau	10 836,25 € HT	10 836,25 € HT Prise en charge intégrale par le S		Syndicat des Eaux
Extension du réseau concédé d'électricité	8 028,50 € HT Prise en charge intégrale par le Sy Département de la Haute Sa		,	
Extension de l'installation communale d'éclairage public	4 752,01 € TTC	SIED 70 990 €		2 982,49 €*
Construction d'un génie civil de télécommunication	2 493,02 € TTC	néant néant		2 493,02 € TTC
Réfection du réseau d'eau pluviales	9 200,00 € HT	/	/	9 200,00 € HT

^{*} avec FCTVA déduit récupéré 2 ans après les travaux

Aménagement des abords de la mairie :

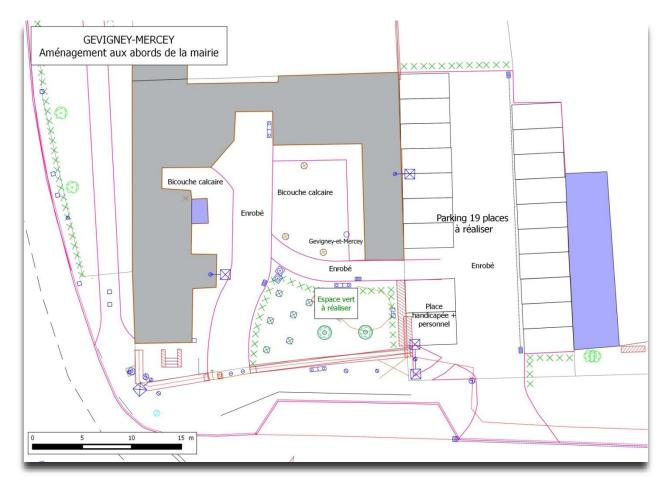
Après avoir acquis en 2015, l'ancienne Boulangerie et la maison "BOUDOT", puis en 2016 démolis ces bâtiments, il reste encore quelques aménagements à réaliser pour finir les abords de la mairie.



Le crépi du logement de l'école sera réalisé au printemps par l'entreprise AWIGNANO pour finir l'aménagement le long de la rue de Jussey.

Vous y découvrirez par la suite une surprise courant de l'année 2017.

Afin de pallier au manque de stationnement, un parking de 19 places sera réalisé. Lors de la réfection de la cour de la mairie, un cheminement depuis le parking sera créé.



L'aménagement de l'espace devant la mairie sera totalement réorganisé, pour y intégrer entre autre un cheminement piéton, un espace vert et du mobilier urbain.

Pour éviter de nouveau travaux dans les années à venir et optimiser les coûts, il sera également réalisé :

- la mise en séparatif le réseau d'assainissement de la mairie et des bâtiments annexes;
- l'enfouissement des réseaux aériens existants ;
- l'éclairer le nouveau parking et les cheminements piétonniers

Nature des travaux	Montant estimatif des travaux	Subvention prévisionnelle	Reste à charge de la commune
Crépis logement, école et mairie	17 994,20 € HT	6 297,97 €	11 696,23 € HT
Parking 19 places	20 389,75 € HT	12 879,08 €	7 510,68 € HT
Cour de la nouvelle mairie	23 598,80 € HT	8 632,76 €	14 966,04 € HT
Réseaux d'assainissement	16 604,90 € HT	4 151,23 €	12 453,67 € HT
Eclairage public	7 663,01 € TTC	3 448,35 €	4 214,66 € HT

Zone de loisirs - Aire de jeux :

Un travail de réflexion concernant la zone de loisirs a été engagé avec les associations, les jeunes et la commission sports, fêtes et loisirs. Des barrières de protection le long du stade ont été demandées et posées en 2016 pour plus de sécurité.

La création d'une aire de jeux pour les enfants a également été sollicitée.

L'aire de jeux sera financée intégralement par les dons de nos associations locales.

Ainsi, nous remercions l'association des Jeunes de Gevigney-Mercey, l'association sportive et culturelle, le comité des fêtes, et La boule campagnarde pour leurs dons.



Nature des travaux	Montant des travaux	Type d'aide	Subvention prévisionnelle	Reste à charge de la commune
Aire de jeux	7 019,38 € HT	Subvention	2 169,38 €	,
Alle de Jeux	7 019,30 € 111	Dons	4 850,00 €	/

Optimisation de l'éclairage public (2ème tranche) :



Notre commune s'est portée candidate pour l'aide TEPCV afin de réaliser une 2ème tranche de travaux pour diminuer par 3 la puissance des luminaires existants.

Si notre commune est retenue, l'intégralité des luminaires énergivores encore existants seront remplacés par des Leds.

Nature des travaux	Montant des travaux	Type de subvention	Subvention prévisionnelle	Reste à charge de la commune
Optimisation de	33 936,33 € TTC	TEPCV	13 574,53 €	7 724,82 €*
l'éclairage public	33 930,33 € 11C	SIED 70	7 070,07 €	7 724,02 €

^{*} avec FCTVA déduit récupéré 2 ans après les travaux

Renforcement du réseau concédé d'électricité à Mercey :

La SICAE nous a signalée des problèmes de surcharge des postes de transformations alimentant Mercey. Il a donc été demandé au Syndicat Intercommunal d'Energie du Département de la Haute-Saône (SIED 70) de renforcer ce secteur.

Pour cela, le poste aérien se situant au milieu de Mercey sera supprimé et un nouveau sera installé rue de la Croix de Baulay.

Une restructuration des réseaux aériens aura lieu pour équilibrer la charge sur les postes de transformation.



Nature des travaux	Montant des travaux	Prise en charge	Subvention prévisionnelle	Reste à charge de la commune
Renforcement du réseau concédé d'électricité	159 027,36 € TTC	Prise en charge intégrale par le Syndicat d'Energie o Département de la Haute Saône (SIED 70)		,
Extension de l'installation communale d'éclairage public	4 188,21 € TTC	SIED 70	872,54€	2 628,64 €*
Construction d'un génie civil de télécommunication	7 346,94 € TTC	Orange	1 604,65 €	5 742,29 € TTC

^{*} avec FCTVA déduit récupéré 2 ans après les travaux

Tarifs 2017

Location de salle :

Туре	Unité	Période	Tarif
		Caution	50 €
	For	fait ménage ⁽¹⁾	30 €
Pour les habitants et les entreprises du village	Forfait	Jour ⁽²⁾	30 €
Pour les habitants et les entreprises du village	FULIAIL	Week-end ⁽³⁾	50 €
Pour les jeunes jusqu'à 20 ans inclus et les associations du village	Forfait	Jour	Gratuit
Majoration chauffage (du 1 octobre au 31 mars)	Forfait	Unitaire	10 €
Pour les associations ou les entreprises extérieures	52 demi- journées	An	200 €

⁽¹⁾ Le forfait ménage sera facturé automatiquement lorsque la salle ne sera pas rendue nettoyée

Cimetière:

	Unité	Période	Tarif
Concession	m²	30 ans	50 €
Concession	m²	50 ans	75 €

Rappel : la concession simple (une personne) est de 2 m² et la concession double (deux personnes côte à côte) est de 4 m²

Assainissement collectif:

	Unité	Période	Tarif
Part fixe	Forfait	An	60 €
Par m ³ d'eau utilisé	m³	An	0,60€

⁽²⁾ Le forfait jour commence le jour de la location et se termine le lendemain à 10 h, il s'applique du lundi matin au samedi matin à 10 h

⁽³⁾ Le forfait week-end commence le samedi et se termine le lundi matin à 10 h

Impots 2015 - 2016

Impôts communaux:

Taxes	Taux 2015	Taux 2016	Bases d'imposition 2016	Produit correspondant
Habitation	11,12 %	11,12 %	505 261	56 185 €
Foncier (bâti)	9,67 %	9,67 %	572 918	55 401 €
Foncier (non bâti)	15,63 %	15,63 %	106 926	16 713 €
CFE*	-	-	-	-

^{*}Le taux de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) n'est plus voté par la commune, le produit de cette cotisation est intégré dans le budget communautaire depuis le 1^{er} janvier 2014 puis reversée à la commune avec un montant figé de **64 890 € / an**.

Impôts intercommunaux sur le territoire communal:

Taxes	Taux 2015	Taux 2016	Bases d'imposition 2016	Produit correspondant
Habitation	4,53 %	7,52 %	484 141	36 407 €
Foncier (bâti)	3,58 %	5,94 %	572 918	34 031 €
Foncier (non bâti)	7,51 %	12,46 %	106 926	13 323 €

Malgré la diminution constante des baisses de dotations de l'état, les taux d'imposition communaux reste inchangés. Néanmoins la communauté de communes a dû augmenter ses taux d'imposition de façon importante pour pallier à la diminution des dotations, au financement du service périscolaire, du numérique et de la maison des services, non prévus lors de la fusion des communautés de communes.

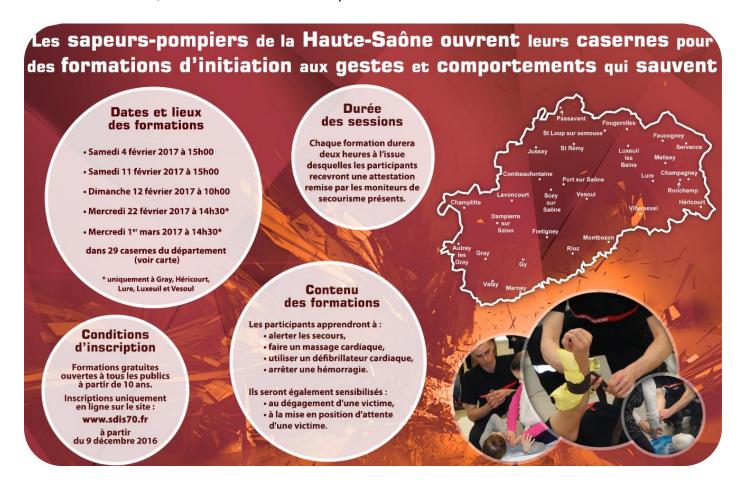
Emprunts:

n°	Date de l'emprunt	Durée	Date de fin	Objet de la dépense	Taux	Montant initial de l'emprunt	Remboursement par an	Capital restant du 01/01/2017
1	2017	15 ans	2032	Mairie et ses abords	1,30 %	110 000 €	8 118,97 €	110 000 €
2	2011	20 ans	2030	Lotissement "les chenevières" viabilisation	3,64 %	170 000 €	11 758,87 €	127 215 €
3	2001	28 ans	2029	Logements communaux	Révisable tous les ans	74 020 €	3 944,17 €	37 901,94 €
4	2010	15 ans	2025	Lotissement "les chenevières"	3,74 %	100 000 €	8 740,92 €	63 395 €
5	2008	10 ans	2018	Achat parcelles ZD 20 et ZD 21	4,38 %	40 000 €	4 961,28 €	8 313,86 €
6	2008	10 ans	2018	Travaux de voirie	5,70 %	60 000 €	7 747,65 €	14 264,82 €
			Tota	ıl		554 020 €	45 271,86 €	361 090,62 €

Informations communales

- Les Elections Présidentielles auront lieu le 23 Avril et le 7 Mai 2017.
- Les Elections Législatives auront lieu le 11 et 18 Juin 2017.
- Le recensement de la population sur la commune, se déroulera entre le 19 janvier et le 18 février 2017. Mlle Myriam GERARD a été nommée agent recenseur pour la commune, elle passera à votre domicile prochainement afin d'effectuer cette mission.
- Le tracteur communal qui soufflait ses 45 bougies sera remplacé pour un montant de 12 000 € HT et permettra à notre cantonnier, de travailler dans des meilleures conditions.
- Le reboisement des bois situé le long de la route de Bougey a commencé en 2016.
 - Au total et en accord avec l'ONF, 2,80 hectares seront reboisés pour un montant de 16 000 € HT répartis sur 5 années (2016-2020).
- Le levé topographique permettant de représenter notre village et situer avec précisions nos réseaux est terminés La réflexion sur notre dossier d'assainissement avance puisque nous disposons désormais d'un levé topographique permettant de représenter notre village et situer avec précisions nos réseaux.

L'étude d'avant-projet sera réalisée cette année pour un démarrage des travaux en 2018 dans le meilleur des cas, le dossier étant assez complexe



Etat Civil

Naissances



12 Juin 2016 11 Août 2016 28 Octobre 2016

Léane CAYOT Tao GOUDOT Cléa PHEULPIN

Mariage



30 Avril 2016 11 Juin 2016 30 Juillet 2016 Aline JEANNERET et Mickaël TRANCHEVEUX Céline GUIOT et Jérôme SANZEY Hélène FARQUE et Stéphane STOECKLEN

Deuils



Geneviève DUMETIER
Michel VINCENT
Colette MEUNIER
Renée LAMBERT
Serge SIMONIN
Berthe HOLVECK
Marie-Reine BOUVERET
Jocelyne GRADOZ

La vie du village



Nous remercions l'ensemble des bénévoles. Grâce à vous, notre village est fleurit, vit, s'anime, se développe et reste dynamique.

Chasse aux œufs de pâques :

La chasse à l'Œuf organisé par l'Association des Jeunes de Gevigney - Mercey (AJGM) a réuni 48 enfants dans le parc du Château de Gevigney.



Les enfants ont parcouru les sentiers à la recherche d'œufs et du fameux œuf d'or.



Brocante du 1er mai:



L'association sportive et culturelle a organisée comme chaque année la traditionnelle brocante. Pour la deuxième année consécutive, la pluie s'est invitée et à freinée quelques exposants.

Malgré la météo, le repas et les différents spectacles ont connu un vif succès.

Repas et jeux du 14 juillet :



Le traditionnel repas du 14 juillet organisé par le Comité des Fêtes a réuni environ 120 personnes sur le site du stade. La météo n'a pas permis la réalisation de tous les jeux de village mais grâce aux bénévoles de diverses associations, les jeux des plus jeunes ont été maintenus.



Noël des enfants :



L'AJGM a convié les enfants du village à assister à un spectacle de magie et de sculpture de ballons sous les yeux admiratifs de 40 bambins.

Le Père Noël a fait son apparition chargé de friandises pour le bonheur de tous. L'après-midi s'est terminé par un bon goûter.

Repas des anciens :

Le repas offert par la commune pour les personnes de 72 ans et plus a eu lieu le samedi 10 décembre 2016 à la salle de convivialité.

Ce repas a réuni 39 personnes qui étaient ravies de se retrouver pour partager ce moment conviviale. 11 repas ont été livrés à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer et 2 colis ont été distribués aux personnes en maison de retraite.



Ce repas préparé par "La Charbonnette" a été servi par les bénévoles de la Commission d'Action Sociale que nous remercions chaleureusement.

Animations 2017

La Boule Campagnarde :

Président du club : **Monsieur Albert RACLOT**

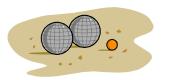
3, rue de la Maladière

70500 GEVIGNEY-MERCEY

22 03.84.92.21.40



06.32.81.81.19



En 2016, le Club de pétanque comptait 80 licenciés. Il se classe 5ème au niveau des effectifs sur les 33 clubs de Haute-Saône. L'année 2017 semblent prometteuse puisque le club compte déjà une douzaine de joueurs supplémentaires venant de la Haute Marne.

Concours ou championnats 2017 réservés aux licenciés :

Date	Horaire	Jeu	Type	
Mardi 11 Avril	14 h	Triplette Vétéran	CD 70	Pré Qualificatif Ligue
Jeudi 13 Avril	8 h 30	Triplette Vétéran	Ligue	Qualificatif Ligue
Samedi 22 Avril	14 h	Doublette Masculin	CD 70	Qualificatif Départemental
Dimanche 23 Avril	8 h	Doublette Féminin	CD 70	Qualificatif Départemental
Dimanche 23 Avril	8 h 30	Doublette Masculin	CD 70	Qualificatif Départemental (suite)
Dimanche 23 Avril	15 h	Doublette Féminin	Dép.	3 parties +1/4 +1/2 + Finale
Dimanche 23 Avril	15 h	Doublette Masculin	Dép.	3 parties +1/4 +1/2 + Finale
Mercredi 26 Avril	14 h 30	Doublette Jeune	CD 70	Championnat Départemental
Lundi 1 Mai	8 h 30	CRC		Championnat régional des clubs
Samedi 13 Mai	14 h	Doublette Mixte	CD 70	Pré Qualificatif Ligue
Vendredi 2 Juin	9 h	Doublette + 55ans	Dép.	
Lundi 5 Juin	14 h 15	Doublette Féminin	Dép.	3 parties +1/4 +1/2 + Finale
Lundi 5 Juin	14 h 15	Doublette Masculin	Dép.	3 parties +1/4 +1/2 + Finale
Vendredi 9 Juin	20 h	Doublette	Dép.	Coupes
Vendredi 16 Juin	20 h	Doublette	Dép.	
Mercredi 28 Juin	14 h 15	Triplette Vétéran F	Dép.	Trophée des vétérans
Mercredi 28 Juin	14 h 15	Triplette Vétéran M	Dép.	Trophée des vétérans
Vendredi 30 Juin	20 h	Doublette	Dép.	
Mercredi 5 Juillet	14 h 30	Doublette Jeune	Dép.	Trophée des jeunes
Dimanche 6 Juillet	14 h 15	Doublette Féminin	Dép.	3 parties +1/4 +1/2 + Finale
Dimanche 6 Juillet	14 h 15	Doublette Masculin	Dép.	3 parties +1/4 +1/2 + Finale

Responsable de l'école de pétanque "les petits Schnans":

Monsieur Franck NOIROT

22 03.84.92.26.90



06.82.15.76.84



noirot.franck@wanadoo.fr



Des entraînements pour les jeunes et les moins jeunes se déroulent tous les mercredis après-midi, sous la responsabilité de Monsieur Albert RACLOT, éducateur fédéral 1er degré, et Franck NOIROT, éducateur fédéral 2ème degrés.



Le bilan sportif de 2016 est bon, deux équipes de 6 joueurs(ses), joueront en Championnat Régional des Clubs (CRC).

Une rencontre de CRC, organisée par la boule campagnarde aura lieu le 1er Mai 2017 à Gevigney où une centaine de joueurs participeront à cette manifestation.

L'école de pétanque est ravie d'accueillir Mathis et Louis et bravo à Mélissa, Championne départementale en Tête à Tête.

Mélissa Noirot et Liger Laurent ont décroché le titre de champion départemental en doublette minime.

Au mois de mai et juin, rendez-vous tous les vendredis à 20 h, au stade pour des concours de pétanque en famille, ouverts à tous.

Club de la Joie:

Présidente : **Madame Suzanne ALTMEYER**

> 15, rue du Tram **70500 JUSSEY**

2 03.84.92.23.69



Rendez-vous tous les mardis après-midi dès 14 h, dans l'ancienne école de Gevigney, pour se retrouver et jouer aux cartes, à des jeux de société ou au scrabble.

Toute personne intéressée est la bienvenue, même si elle ne peut se libérer régulièrement.

Association sportive et culturelle :

Madame Marie-France SIMONIN Présidente :

49. Grande rue

70500 GEVIGNEY-MERCEY

22 03.84.68.01.63



Rendez-vous tous les mardis de 19 h à 20 h, à la salle intercommunale de convivialité, pour pratiquer en groupe la gymnastique volontaire.

Association des Jeunes de Gevigney et Mercey:

Présidente : **Madame Delphine MUSSOT**

3, rue de la Grapotte

70500 GEVIGNEY-MERCEY

06.89.37.12.60



L'Amicale des Pêcheurs :

Président : **Monsieur Jean PILLOT**

> 8, rue de la Croix de Baulay 70500 GEVIGNEY-MERCEY

22 03.84.68.08.78



Des cartes de pêche sont en vente au "BAR-TABAC Le Va et Vient" au prix de 10 €.

Comité des fêtes :

Président : Monsieur François RACLOT

15, rue de Montgillard

70500 GEVIGNEY-MERCEY

22 03.84.92.24.63



06.83.76.38.61



Agenda des manifestations 2017

Date	Horaire	Manifestation	Lieux	Organisé par
Samedi 11 Mars	Journée	Pêche à la truite		Amicale des Pêcheurs
Samedi 18 Mars	19 h	Soirée Tartiflette	Salle de convivialité	Association des jeunes
Lundi 17 Avril	10 h 30	Chasse aux œufs de Pâques	Château	Association des jeunes
Lundi 1 ^{er} Mai	Journée	Vide grenier	Eprettes	Association sportive et culturelle
Samedi 20 Mai	14 h à 17 h	Nettoyage de printemps	Stade	Commune
Juillet		Concours de pétanque	Stade	Amicale des Pêcheurs
Vendredi 14 Juillet	12 h	Repas	Stade	Comité des Fêtes
Vendredi 14 Juillet	15 h à 18 h	Jeux de village	Stade	Commune
Août	18 h	Concert plein air Gratuit	Parking SOGRAYDIS	
Dimanche 3 Septembre	12 h	Jambon à la Broche	Stade	Comité des Fêtes
Samedi 18 Novembre	15 h	Concours de Belote	Salle Polyvalente	Amicale des Pêcheurs
Samedi 9 Décembre	13 h 30	Téléthon	Salle de convivialité	Association sportive et culturelle
Mercredi 13 Décembre	14 h 30	Noël des enfants	Salle de la mairie	Association des jeunes
Samedi 16 Décembre	12 h	Repas des Anciens	Salle de convivialité	Commune

Chaque mercredi l'association ZIC propose des cours de musique à l'ancienne école de Gevigney. Renseignements à la mairie.

Informations pratiques

Démarches administratives :

Nouveaux habitants:

Pour des raisons administratives, nous avons besoin de connaître l'identité des nouveaux habitants. Nous vous remercions de passer à la mairie pour remplir un formulaire.

Recensement militaire:

Il est obligatoire pour tous les jeunes (filles et garçons) de 16 ans, de s'inscrire au recensement militaire, afin d'effectuer la journée nationale qui leur permettra de découvrir notre système de défense et les débouchés qui leurs sont offerts.



Il est obligatoire d'avoir une attestation de recensement pour passer certains examens et le permis de conduire.

Urbanisme:

La commune de Gevigney-Mercey possède un **Plan Local d'urbanisme (PLU)** qui permet de définir les règles d'occupation et d'usage des sols. Il organise l'évolution du territoire, en fonction des contraintes naturelles et physiques et des orientations que la commune a choisie.

Afin d'éviter tout problème, lors de la réalisation de vos projets (réfection de façade, toiture, ouverture, clôture, murs...), il conviendra de vous référer au règlement du Plan Local d'Urbanisme et de déposer en Mairie une déclaration préalable (1 mois avant les travaux) ou un permis de construire (2 mois avant les travaux).

Passeport et carte d'identité :

Il est conseillé de les demander bien à l'avance lorsqu'on prévoit un voyage, un examen, etc... Nous vous rappelons les délais pour obtenir des pièces d'identité :

Туре	Durée de validité	Délai d'obtention approximatif	Lieu
Passeport biométrique	10 ans*	15 jours	Mairie de JUSSEY
Carte Nationale d'Identité	15 ans	1 mois	Mairie de GEVIGNEY-MERCEY**

^{* 5} ans pour les mineurs



La carte nationale d'identité est valide **15 ans pour les personnes majeures** à compter du 1^{er} janvier 2014, par conséquent si votre précédente carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée.

^{**} les cartes d'identités seront désormais réalisées dès mars 2017 dans une commune équipée d'un dispositif adaptés pour les titres électroniques sécurisées comme pour les passeports biométriques.

Permanences:

Permanence médiateur de justice :

Le 1er jeudi du mois de 15 h à 17 h à la mairie de COMBEAUFONTAINE

2 03.84.68.75.69 sur rendez-vous de préférence auprès de Monsieur CHARRON.

Permanence parlementaire :

Chaque mardi de 9 h à 12 h à JUSSEY.

Bureaux de la Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône (CCHVS) :

Maison des Services

De 8 h 30 à 12 h, Lundi au Jeudi
Prés jean Roches

De 14 h à 17 h, Lundi et Jeudi
70500 - JUSSEY

De 14 h à 16 h 30, Mercredi

2 03 84 77 19 90

cchvs@cchvs.fr



Site internet: www.cchvs.fr

Relais de Services Publics :

Maison des Services De 9 h à 12 h, Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

Prés jean Roches De 13 h à 17 h 30, Mardi et Jeudi

70500 - JUSSEY De 13 h à 16 h, Vendredi

Le Relais de Services Publics, c'est la possibilité d'être accueilli par un même agent pour obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs organismes ou administrations publics.

Eglise:

Monsieur **Jean-François LESPRIT** 2 03.84.68.06.80 s'occupe de l'église (sonnerie des cloches, chauffage, etc...).

En cas d'absence, M. LESPRIT est remplacé par M. André GUIOT. Ils ont la gentillesse d'ouvrir et fermer les portes de l'Eglise.



Présence verte :

Présence Verte Franche Comté propose un service de téléassistance des personnes qui permet aux abonnés d'alerter immédiatement, en cas de besoin, par simple action sur un bouton poussoir, un centre de réception des appels qui alerte un réseau de solidarité composé de personnes et de services choisis par le bénéficiaire lui-même ou les services d'urgence en cas de besoin.

La commune considérant les missions spécifiques qui sont les siennes à l'égard des personnes âgées a passé une convention avec la Présence Verte. Les futurs abonnés résidants dans la commune bénéficieront de la gratuité des frais de dossier.



Point poste:



Un relais poste se situe à l'épicerie du village où la famille MARIGNY vous accueille au commerce :

"BAR-TABAC Le Va et Vient"

10, rue de Jussey à Gevigney

2 03.84.78.17.70

Déchetterie :

Horaires d'été : 1er mars au 31 octobre

Horaires d'hiver : 1^{er} novembre au 29 février Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Déchetterie de JUSSEY : 4 03.84.68.17.44

Poubelle:



Rappel:

Nous vous rappelons, que les riverains sont tenus, à toute heure, d'enlever la neige, la glace, les feuilles et branches mortes sur le trottoir devant leur habitation (ou sur une largeur de 1.50 mètres le long des habitations si la voie ne comporte pas de trottoirs), afin de garantir la circulation des piétons en toute sécurité. En cas de verglas, ils sont tenus d'y répandre du sable, du sel ou de la sciure de bois.